

Article du quotidien « 20minutes » Publié le 13 janvier 2011.

## Massacre à la bétonneuse en hyper-centre



Nicolas Faucherre se désole du traitement réservé aux anciennes chapelles des Cordeliers. F. Elsner / 20 Minutes

### Urbanisme Un immeuble de logements est construit sur trois anciennes chapelles du XVIe siècle

Jusqu'à la Révolution, il fut l'un des hauts lieux de la vie universitaire nantaise. Il ne reste aujourd'hui plus grand-chose de l'ancien couvent des Cordeliers, situé entre l'Hôtel de ville et la cathédrale. Et ses principaux vestiges, trois petites chapelles construites au XVIe siècle par de riches marchands espagnols, ont bien failli disparaître. Depuis un an, un immeuble de logements est en effet construit par-dessus.

Mais depuis vendredi, le traitement de sa façade est à l'arrêt. L'Architecte des bâtiments de France (ABF) a sommé le promoteur de revoir sa copie, sous la pression de Nantes Forum Patrimoines. Ce petit cercle d'amoureux du patrimoine s'était créé en 2008, juste avant les municipales, après l'ensevelissement des ruines gallo-romaines de l'îlot Lambert sous une résidence hôtelière.

#### « On joue aux pompiers »

Hier, l'association s'est ainsi émue du « bétonnage » des anciennes chapelles, situées pourtant en plein cœur du « secteur sauvegardé » de Nantes. « Cela fait des mois qu'on alerte la mairie », soupire Nicolas Faucherre, professeur à l'université en histoire de l'art médiéval.

« On est obligés de jouer aux pompiers, quand il y a des catastrophes... Et là, c'en est une. » Un permis de construire avait pourtant été délivré par la ville en 2008, après le feu vert de l'ABF. « Petit à petit, le maître d'œuvre n'a pas respecté les prescriptions », se défend Marie-Hélène Jouzeau, directrice du patrimoine et de l'archéologie à la mairie. « L'ABF a fait arrêter le chantier, car il était le seul habilité pour cela. Nous délivrerons à présent un permis de construire modifiant quand nous aurons des garanties de préservation du bâti. » Selon elle, la ville doit tirer les leçons du traitement « choquant » des Cordeliers. « A l'avenir, il faudra certes donner des prescriptions en amont, mais aussi contrôler les chantiers », estime Marie-Hélène Jouzeau. La directrice du patrimoine, dont le service avait été créé en 2008 après la polémique de l'îlot Lambert, attend pour cela « des moyens ».

Guillaume Frouin